



COMMUNE DE
PEISEY-NANCROIX
SAVOIE - FRANCE

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2021

COMPTE-RENDU

Présents : Mesdames Céline COMBAZ, Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE et Stéphanie NOZ
Messieurs Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, Benoît RICHERMOZ, Bernard PRAIZELIN
et Guillaume VILLIBORD.

Absents/Excusés : Madame Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS (pouvoir à G. VILLIBORD)
Messieurs François POCCARD-MARION (pouvoir à JP GIACHINO) et Thierry ARSAC

I/ ADMINISTRATION GENERALE

1. Candidature au programme Avenir Montagne porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la candidature de la commune de Peisey-Nancroix au programme Avenir Montagne porté par l'ANCT et autorise le Maire à déposer le dossier de candidature afférent, à signer tout document et effectuer toutes démarches se rapportant à la présente.

2. Candidature au programme Avenir Montagne Ingénierie porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la candidature de la commune de Peisey-Nancroix au programme Avenir Montagne Ingénierie porté par l'ANCT et autorise le Maire à déposer le dossier de candidature afférent, à signer tout document et effectuer toutes démarches se rapportant à la présente.

3. Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « Rénovation des stations de montagne » 2021-2026 1^{ère} vague portée par Atout France et la banque des Territoires

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la candidature de la commune de Peisey-Nancroix à l'appel à manifestation d'intérêt « rénovation des stations de Montagne 2021-2026 – 1^{ère} vague » portée par Atout France et la Banque des Territoires et autorise le Maire à déposer le dossier de candidature afférent, à signer tout document et effectuer toutes démarches se rapportant à la présente.

4. Convention de mise à disposition du minibus communal au profit de l'EAC (Espace Associatif Cantonal) pour le centre de loisir délocalisé

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la mise en place d'un accueil décentralisé de son accueil de loisir, dans les locaux de la garderie « le Chat Botté » à Plan Peisey, valide le prêt du véhicule minibus du 9 juillet au 31 août 2021 à l'EAC et autorise le Maire à signer la convention afférente.

5. Autorisation donnée au Maire de signer le PV de mise à disposition de moyens à la COVA (Communauté de Communes des Versants d'Aime) dans le cadre de la maison itinérante France Service Les Versants d'Aime

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le dispositif Maison Itinérante France Service, à mettre en place par la COVA dans le prolongement du dispositif MSAP (Maison de Service Au Public) et autorise le Maire à signer tout document afférent à la présente.

6. Convention de mise à disposition d'un terrain privé pour installation d'un poteau incendie à Nancroix – Camping Les Lanchettes

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la passation d'une convention de mise à disposition d'un terrain privé, pour l'installation d'un point d'eau incendie, à proximité du Camping Les Lanchettes et autorise le Maire à signer tout document afférent à la présente.

7. Bail de location de la pêche « Association des lacs de montagne » - Renouvellement

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le renouvellement du bail de location de la pêche à intervenir avec l'association des lacs de montagne pour une durée de 5 ans, à l'euro symbolique, conjointement avec la commune de Landry et autorise le Maire à signer tout document afférent à la présente.

8. Convention d'autorisation d'occupation de bâtiment patrimonial et cultuel sur le territoire communal

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, l'étendue de la compétence déléguée, conformément à l'article L2122-22 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales), aux bâtiments culturels et patrimoniaux de la commune de Peisey-Nancroix pour établir les conventions d'occupation du domaine public afférent et autorise le Maire à signer tout document afférent à la présente.

II/ FINANCES

9. Demande de subvention FDEC 2021 (Fond Départemental D4 Equipement des Communes) - Aménagement Ludique - auprès du Conseil Départemental de la Savoie pour l'installation d'une aire de jeux ludique à proximité de l'école de Peisey-Nancroix

Après exposé, le conseil municipal sollicite, à l'unanimité des membres présents, l'aide du conseil départemental pour la réalisation desdits travaux au titre du FDEC 2021, autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention, et à signer tout document afférent à la présente.

10. Demande de subvention FDEC 2021 - City Stade - auprès du Conseil Départemental de la Savoie pour des travaux d'installation d'un city stade à proximité de l'école de Peisey-Nancroix

Après exposé, le conseil municipal sollicite, à l'unanimité des membres présents, l'aide du conseil départemental pour la réalisation desdits travaux au titre du FDEC 2021, autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention, et à signer tout document afférent à la présente.

11. Demande de subvention FDEC 2021 - Chargeuse Déneigement - auprès du Conseil Départemental de la Savoie pour l'achat d'un engin déneigement

Après exposé, le conseil municipal sollicite, à l'unanimité des membres présents, l'aide du conseil départemental pour la réalisation desdits travaux au titre du FDEC 2021, autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention, et à signer tout document afférent à la présente.

12. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le versement d'une subvention de 500 euros pour 2021, à l'ONACVG et indique que cette somme est inscrite au BP 2021.

13. Attribution d'une subvention exceptionnelle au GSCF (Groupement de Secours Catastrophe Français – sapeurs-pompiers humanitaires) pour les inondations en Europe

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le versement d'une subvention de 500 euros pour 2021, au GSCF et indique que cette somme est inscrite au BP 2021.

14. Tarifs eau et assainissement - 2021/2022

Après exposé, le conseil municipal valide, à l'unanimité des membres présents, les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2021/2022 comme suit (inchangés par rapport à l'an passé), à savoir : partie fixe forfaitaire 60 € HT, partie proportionnelle 1,30 € HT par m3, tant pour la facturation de l'eau que de l'assainissement.

15. Tarifs services périscolaires rentrée 2021

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, l'organisation des services périscolaire de cantine, de panier-repas et d'accueil périscolaire tels que présentés, et approuve les coûts respectifs de 5 €, 2,5 € (par jour et par enfant) et de 1 € la demi-heure de garde périscolaire, ainsi que les règlements intérieurs afférents.

16. Décision Modificative N°1 - Budget Communal

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la décision modificative n°1 du budget communal, pour régulariser différentes écritures sollicitées par les services de la trésorerie et des finances publiques.

III/ RESSOURCES HUMAINES

17. Ouverture postes ST (Services Techniques) automne 2021

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la création d'un poste d'adjoint technique territorial saisonnier pour l'automne 2021 pour les services techniques, à temps complet en CDD (Contrat à Durée Déterminée) du 01/09/21 au 30/11/21 pour faire face notamment aux arrêts maladie du service.

18. Ouverture postes scolaires 2021/2022

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la création des postes pour l'année scolaire 2021/2022 comme suit : 2 postes d'ATSEM et un poste pour le circuit bus et la cantine scolaire avec renfort garderie, aux conditions énoncées.

19. Création d'un poste permanent d'agent de maitrise à TC (Temps Complet)

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la création d'un emploi d'agent de maitrise territorial à temps complet, à compter du 1^{er} septembre 2021, suite à la réussite au concours d'un agent des services techniques et autorise le Maire à signer tout document afférent à la présente.

IV/ MARCHES/TRAVAUX/URBANISME

20. Approbation de la promesse de vente signée avec Mme Brigitte ABONDANCE pour la parcelle cadastrée ZA 69, située au lieu-dit « Le Villaret »

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, l'acquisition par la commune de la parcelle cadastrée ZA 69 d'une surface d'environ 640 m² pour un montant de 25 600 € appartenant à Madame Brigitte ABONDANCE, approuve la signature d'une promesse d'achat, confirme que cet accord sera régularisé par acte notarié aux frais de la commune et autorise le Maire à signer tout document afférent à la présente.

21. Approbation de la promesse de vente signée avec Mme Marcelle ROSAT (succession) pour la parcelle cadastrée ZA 68p, située au lieu-dit « Le Villaret »

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, l'acquisition par la commune de la parcelle cadastrée ZA 68p d'une surface d'environ 1484 m² pour un montant de 59 360 € appartenant à Madame Marcelle ROSAT, approuve la signature d'une promesse d'achat, confirme que cet accord sera régularisé par acte notarié aux frais de la commune et autorise le Maire à signer tout document afférent à la présente.

22. Plan général d'Alignement de la voie communale dite « Chemin des Vernettes » située au lieu-dit Nancroix. Approbation du dossier d'enquête publique et lancement de la procédure d'instauration du plan général d'alignement

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le PGA (Plan Général d'Alignement) tel que présenté, décide de lancer la procédure d'instauration du PGA, sur la voie communale dite « Chemin des Vernettes » sise à Nancroix, invite Monsieur le Maire à organiser une enquête publique sur ce projet, l'autorise à signer toutes les pièces indispensables à la poursuite de la procédure administrative, aux acquisitions foncières à intervenir et à la poursuite de la procédure d'expropriation à l'encontre des propriétaires récalcitrants le cas échéant.

23. Cession d'un délaissé de la voirie dénommée « Chemin des Vernettes ». Approbation des accords et rédaction de l'acte administratif au profit de M. Robert GONTHARET, parcelle ZO 434

Après exposé, le conseil municipal constate, à l'unanimité des membres présents, la désaffectation du domaine public, sur la VC n°7 au niveau de la parcelle ZO 29 à Nancroix, prononce le déclassement du domaine public de la parcelle susmentionnée, conformément au document d'arpentage réalisé, approuve la vente de la parcelle communale ZC 434, à Monsieur Robert GONTHARET à l'euro symbolique, confirme que cet accord sera régularisé par acte, établi en la forme administrative aux frais de Monsieur GONTHARET pour un montant de 540 €, abroge et remplace la délibération n°2019-10-138 du 14/10/2019 et autorise le Maire à signer tout document afférent à la présente.

24. Approbation de la vente d'une parcelle à Beaupraz à M. et Mme MOYAT (modification des limites de la parcelle)

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la vente de la parcelle ZX 89 au prix de 204 €, approuve la création d'une servitude de passage piétons et véhicules, afin de permettre aux propriétaires des parcelles ZX 100, ZX 90 et ZX 21 d'accéder chez eux, confirme que cet accord sera régularisé par acte notarié, aux frais de l'acquéreur, dit que la présente délibération abroge et remplace la délibération n°2021-06-064 du 14/06/2021 et autorise le Maire à signer tout document afférent à la présente.

25. Cession d'un délaissé de la voirie dénommée « Chemin des Vernettes ». Approbation des accords et rédaction de l'acte administratif au profit de MM. Paul et Yves GONTHARET

Après exposé, le conseil municipal prononce, à l'unanimité des membres présents, le déclassement du domaine public communal de l'emprise du délaissé de voirie sur la parcelle ZO 298, conformément au projet de division réalisé, autorise la cession de ladite partie de la parcelle ZO 298 au profit de la copropriété GONTHARET (Yves et Paul) riverains directs, à l'euro symbolique, confirme que ces accords seront régularisés par acte établi en la forme administrative aux frais de la commune et autorise le Maire à signer tout document afférent à la présente.

26. Redressement et élargissement du chemin de la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) du Villaret valant ainsi désaffectation de son tracé actuel

Après exposé, le conseil municipal décide et approuve, à l'unanimité des membres présents, le redressement et l'élargissement du chemin de la ZAC du Villaret, dit chemin de Glaise, valant ainsi désaffectation de son tracé actuel et autorise le Maire à signer tout document afférent à la présente.

27. Convention avec Orange pour l'enfouissement des réseaux, dans le cadre des travaux de la Montée de l'Eglise

Après exposé, le conseil municipal autorise, à l'unanimité des membres présents, le Maire à signer la convention relative auxdits travaux avec Orange, ainsi que le devis s'y rapportant et l'autorise à signer tout document afférent à la présente.

28. Attribution des marchés de travaux de création d'une desserte et de viabilisation du lotissement du Villaret

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le choix de retenir les sociétés suivantes pour les travaux du Villaret et autorise le Maire à signer les marchés et toutes pièces afférentes :

- **Lot 1 terrassement/génie civil des réseaux secs et humides** : SAS Mauro (mandataire)

Tranche ferme : 1 457 745,87 € HT

Tranche optionnelle 1 : 63 452,00 € HT

Tranche optionnelle 2 : 38 691,80 € HT

Montant global 1 559 889,67 € HT

- **Lot 2 câblage des réseaux secs** : SERPOLLET Savoie Mont-Blanc

Montant 49 919,80 € HT

- **Lot 3 enrobé** : SAS COLAS France

Montant 74 647,00 € HT

29. Approbation de la convention de servitudes ENEDIS, relative aux parcelles O 61 et O 05, au lieu-dit « Le Grand Bois »

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la convention de servitude à intervenir au profit d'ENEDIS au lieu-dit « Le Grand Bois » parcelles O 61 et O 05 afin de leur permettre de poser une ligne électrique souterraine de 400 volts et pour en réglementer les droits d'accès, accepte la réalisation des travaux nécessaires pour les réseaux souterrains ainsi que l'indemnisation unique et forfaitaire de 240 €.

30. Approbation de Convention de servitudes ENEDIS, relative à la parcelle ZV 78, au lieu-dit « Le Cassinet »

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la convention de servitude à intervenir au profit d'ENEDIS au lieu-dit « Le Cassinet » parcelle ZV 78 afin de leur permettre de poser une ligne électrique souterraine de 400 volts et pour en réglementer les droits d'accès, accepte la réalisation des travaux nécessaires pour les réseaux souterrains ainsi que l'indemnisation unique et forfaitaire de 90 €.

31. Elargissement et redressement du chemin rural dit de Glaise

Point retiré en tant que tel de l'ordre du jour en début de conseil municipal, puisque traité concomitamment avec le point 26.

V/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

a) Date du prochain Conseil Municipal

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au lundi 30 août 2021

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.